

Image not found or type unknown



falsification de chèques entre époux

Par **sandra74**, le **27/05/2013** à **21:58**

Bonjour, je suis convoquée au tribunal pour falsification de 3 chèques ne dépassant pas 250 euros (chèques appartenant à mon mari avec qui je vivait, qui m'ont servis à payer des tapis, fauteuils pour meubler notre appartement) biens qu'il a pris après la séparation et chèques qu'il m'autorisait à remplir. Je souhaiterais savoir ce que je risque et que dire pour ma défense car je n'ai pas pris d'avocat pour me défendre, Cordialement.